

ACTUALITÉS

L'enregistrement 2013 de REACH arrive à grand pas, les 1^{ères} échéances pour les substances soumises à autorisation également. **Pour nous aider à cerner vos besoins et améliorer notre accompagnement, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site [REACH-info](http://www.reach-info.fr) et à remplir notre [questionnaire des besoins](#).**

ACT NOW!
REACH
2013



Webinar

Dans le cadre de l'échéance 2013, l'ECHA programme deux nouveaux webinar à destination de tous les déclarants concernés.

✓ **27 septembre 2012** : ce [webinar](#) se concentrera sur les « trucs et astuces » afin que les informations sur les substances fournies dans les dossiers d'enregistrement soient conformes aux exigences de REACH.

✓ **05 octobre 2012** : ce [webinar](#) se concentrera sur le processus d'évaluation des substances ainsi que sa mise en pratique.

[Plus d'information...](#)



Action REACH/PME : Webinar et interventions

Webinar : 28 septembre 2012

Le premier webinar du second semestre prévu dans le cadre du plan d'action REACH/PME, s'adresse à tous les déclarants concernés par l'enregistrement 2013 : « **L'évaluation de la sécurité chimique et le rapport sur la sécurité chimique** ». Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de visionner les précédentes conférences en ligne sur le site de l'UIC.

[Plus d'information....](#)

Intervention : 27 septembre 2012

Dans le cadre de l'échéance d'enregistrement 2013, les CCI de région en collaboration avec le MEDDE et le HelpDesk national proposent une série d'interventions.

La prochaine intervention est organisée par la CCI PACA et aura lieu à **Aix-en-Provence**.

[Programme](#)

[Formulaire d'inscription](#)

[Plus de dates...](#)

Rappel : Séminaire et workshop sur l'autorisation

Suite à la mise en marche de la procédure d'autorisation, l'ECHA a mis en place des sessions informatives à destinations des futurs demandeurs qui se dérouleront à Helsinki.

Pour rappel ces sessions se dérouleront sur deux journées :

- **Séminaire** : **1^{er} et 2 octobre 2012**. Il donnera un aperçu sur les étapes et les exigences requises lors du processus de demande d'autorisation ;

- **Workshop** : **2 et 3 octobre 2012**. Il abordera les aspects pratiques comme l'étude des substituts et l'analyse socio-économique en vue d'un dépôt d'une demande d'autorisation.

Pour plus d'information vous pouvez vous reporter à nos lettres d'informations N°54 et N°55.



REACH

Intermédiaires - Demande de mise en conformité des dossiers

Dans le but d'une mise en conformité, l'ECHA a effectué une évaluation des dossiers d'enregistrement d'intermédiaires déposés en 2010 et 2011.

Il est apparu suite à cette évaluation que de nombreux dossiers d'intermédiaires n'étaient pas conformes aux exigences de REACH.

Les défauts de conformité concernent particulièrement la définition même d'intermédiaire et/ou le respect d'application des conditions strictement contrôlées.

Si l'ECHA émet un avis sur la non-conformité du dossier, celui-ci devra être mis à jour dans les trois mois suivant cet avis.

[Plus d'information....](#)

Renforcement de la stratégie pour les contrôles de conformité

Dans un souci d'efficacité et afin d'améliorer la mise en conformité des dossiers d'enregistrement REACH, l'ECHA renforce sa stratégie de contrôle basée sur une double évaluation des dossiers concernés.

Le premier contrôle concerne l'évaluation du dossier complet et vise tous les besoins en information nécessaires au dossier technique.

Le second contrôle porte sur une partie ciblée du dossier et notamment les points d'intérêts concernant la santé humaine et l'environnement.

L'ECHA invite les industriels, recevant un premier projet de décision, d'évaluer à nouveau la qualité de leur dossier et les mettre à jour.

L'ECHA rappelle que des conseils visant à améliorer la qualité des dossiers sont disponibles dans le rapport annuel 2011 de l'ECHA (voir notre [lettre d'information N°48](#))

[Plus d'information....](#)


Atelier sur l'outil QSAR (QSAR Toolbox)

Le 20 novembre 2012, l'ECHA, en collaboration avec l'OCDE, organise un atelier afin de présenter aux utilisateurs industriels la version 3.0 de l'outil QSAR (QSAR Toolbox). L'inscription est ouverte jusqu'au **17 octobre 2012**.

Cette nouvelle version vise à permettre aux industriels de combler les lacunes existantes concernant les données (éco)toxicologiques. L'ECHA souhaite également recueillir les commentaires des industriels afin de faciliter la mise en œuvre de cet outil et y apporter d'éventuelles améliorations.

[Plus d'information...](#)

www.reach-info.fr et www.clp-info.fr

 N° Indigo 0 820 20 18 16

0,09 € TTC / MN

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Les informations contenues dans la présente lettre, ainsi que les conseils offerts par le helpdesk, ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas un avis juridique. Les règlements REACH et CLP demeurent les seules références légales. Les formations, ateliers d'information ou autre type d'animation/intervention référencés dans cette lettre sont indiqués à titre informatif : ils n'ont pas un caractère exhaustif et le Helpdesk n'est pas garant de la qualité de ceux-ci.

Par conséquent, la responsabilité du service national d'assistance réglementaire ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission, le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies par cette lettre d'information.

Pour permettre une amélioration de notre service : [enquête de satisfaction](#)

Pour nous aider à cerner vos besoins et améliorer notre accompagnement : [questionnaire des besoins](#)